

## GESTION DU PATRIMOINE DU CHEF D'ENTREPRISE

### La rémunération du chef d'entreprise. Quelles stratégies désormais ?



La société FAC JD propose une formation de 7 HEURES

A PARIS

**NOUVELLE  
FORMATION**

**LE 20 JUIN 2013 DE 9H00 à 17H30**

**Animation : PIERRE YVES LAGARDE**

Conseil en systèmes de rémunération et de protection sociale  
Chargé d'enseignement auprès de l'Université Paris Dauphine, l'ESCP Europe



## GESTION DU PATRIMOINE DU CHEF D'ENTREPRISE

### La rémunération du chef d'entreprise. Quelles stratégies désormais ?

#### Formation professionnelle

**Durée** = 1 jour (7 heures)

#### Date et Lieu de formation

**Le 20 JUIN 2013 : Paris ESPACE DIDEROT, 10 rue Traversière, 75012 PARIS  
(à 200 mètres de la gare de Lyon)**

#### Public concerné =

CGPI;  
CGP de banque et compagnie d'assurance ;  
Notaires ;  
Experts comptables ;  
Avocats

#### Objectifs de la formation =

Approfondissement et actualisation des connaissances - Perfectionnement ;  
Savoir mettre en pratique les connaissances techniques;

#### Modalités administratives et financières :

Le prix de la formation est de 320 € (Trois cent vingt euros HT), TVA à 19,6% en plus, soit 382,72 € TTC.

Ce prix comprend, la participation aux formations, la remise d'une documentation technique, les pauses.

Ce prix ne comprend pas les frais de restauration et d'hébergement.

Le prix est à régler lors de l'inscription.

Une facture valant convention simplifiée de formation sera remise aux participants.

## La rémunération du chef d'entreprise. Quelles stratégies désormais ?

### Objectifs de la formation :

- Approfondir les difficultés pratiques issues de l'assujettissement des dividendes aux charges sociales.
- Démontrer par des calculs approfondis les stratégies de rémunération désormais pertinentes en 2013.

### I - Assujettissement des dividendes aux charges sociales : les difficultés pratiques

- ✓ Comment déclarer les dividendes aux organismes sociaux ?
- ✓ Faut-il appliquer l'abattement de 40 % ? Les avis divergent. Pourquoi ?
- ✓ Qui est concerné dans le cercle familial du gérant ?
- ✓ Dans quel ordre faut-il opérer les calculs ?
- ✓ Étude approfondie des conséquences chiffrées

### II - Que conseiller aux clients désormais ? Les quatre principales questions pour 2013 :

#### 1. Le gérant majoritaire doit-il (re)devenir salarié assimilé ?

Étude des avantages et inconvénients d'une telle décision, en retenant 4 hypothèses de revenus : 50, 100, 150 et 500 K€ annuels.

#### 2. Le professionnel libéral a-t-il encore un intérêt à créer une société ?

Étude de cas, selon qu'un besoin de financement, professionnel ou immobilier, existe ou non ?

#### 3. Quand faut-il encore préférer les dividendes à la prime de bilan ?

Présentation des résultats 2013, en faisant varier le taux d'IS (33,33 % ou 15 %), la caisse de retraite (commerçant ou profession libérale), le montant du revenu sous-jacent à la distribution et le montant de la distribution. Ces calculs seront opérés pour des distributions non assujetties aux charges sociales, d'abord, puis assujetties, ensuite.

#### 4. Faut-il désormais capitaliser à l'IS ?

Évaluation par l'exemple des stratégies visant à "encapsuler" des excédents de revenus au sein d'une société soumise à l'impôt sur les sociétés, en distinguant les hypothèses d'investissements financiers et immobiliers.

## La rémunération du chef d'entreprise. Quelles stratégies désormais ?

### BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à  
FAC Jacques DUHEM  
Résidence les Angéliques - 6 bis place du Postillon 63500 ISSOIRE

#### Participants

|                      | Participant 1 | Participant 2 |
|----------------------|---------------|---------------|
| NOM                  |               |               |
| Prénom               |               |               |
| Téléphone            |               |               |
| Adresse électronique |               |               |

Participera(ont) à la formation "Stratégies de rémunération des dirigeants" qui aura lieu :

à **PARIS** le 20 Juin 2013

#### Facturation

|                    |
|--------------------|
| Entreprise/Société |
| SIRET              |
| Adresse            |
| CP - VILLE         |

#### Montant

| Nombre de participants | Prix unitaire TTC | Total TTC |
|------------------------|-------------------|-----------|
|                        | 382,72€           |           |

#### Règlement

Chèque  Virement sur le compte\*

\* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

#### **ATTENTION :**

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.

## LE LIEU DE FORMATION



**Espaces Diderot  
(CFPN)  
10 rue Traversière –  
75012 Paris**

**Tel : 01 40 26 40 00**



**Gare de Lyon et  
d'Austerlitz**

**RER A et D**

**Métro** : Ligne 1 station  
Gare de Lyon (sortie 1 –  
Boulevard Diderot)

Ligne 14 station Gare de  
Lyon (Sortie 13 – Rue Van  
Gogh)

**Bus** : 20 / 54 / 57 / 61 / 63  
/ 65 / 87 / 91

**Parkings** : Lyon-Diderot /  
198 Rue de Bercy  
Effia / 2 rue Traversière

